



Qui sommes-nous ?

---

Pourquoi adhérer ?

---

Nos projets pour  
l'établissement

FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES -  
UNE ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES

CREATION EN 1947

1<sup>ère</sup> FEDERATION DE PARENTS D'ELEVES EN FRANCE

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE DEPUIS 1951

SIEGE DANS LE laire, Le 2<sup>nd</sup>aire  
(GENERAL ET PROFESSIONNEL)

## En chiffres

**5 000** associations de parents d'élèves =  
conseil local = dans une école, un collège,  
un lycée ou sur plusieurs établissements.

**102** fédérations départementales  
= conseil départemental des parents d'élèves  
= seule fédération nationale présente  
dans tous les départements et en outre-mer.

**1** fédération nationale avec au total :

**140 000** parents adhérents.

**40 000** parents d'élèves élus  
dans les conseils d'école et conseils  
d'administration.

**143 000** parents d'élèves qui siègent  
dans les conseils de classe.

**1 300 000** parents qui votent pour la FCPE  
aux élections scolaires.

Les élus FCPE vous représentent aussi dans  
les instances nationales et académiques de  
l'Éducation nationale (CDEN, CAEN, CSE,  
CNESER, CNEA).

## Nos rencontres nationales

➤ Un colloque, un congrès, des journées  
thématiques, des journées avec les  
représentants des fédérations départementales,  
des formations nationales et locales  
destinées à tous les adhérents.

# Des valeurs à défendre

DEFENDRE L'INTERÊT DES ENFANTS

LA CO-EDUCATION

Reconnaître le partage de responsabilités éducatives  
entre les parents et les enseignants.

L'ECOLE PUBLIQUE GRATUITE ET LAÏQUE

L'EGALITE DES DROITS DEVANT L'EDUCATION



## Des combats

Les moyens alloués à l'Education Nationale et ses  
personnels

Le non-remplacement des enseignants

Les enfants à la rue

Le poids des cartables

Le handicap

Les rythmes scolaires



1

Il • elle défend les droits de tous les enfants de l'école.

2



Il • elle recueille l'avis des parents pour porter leur voix en conseil d'école, en conseil de classe ou en conseil d'administration.

3

Il • elle sait qui contacter au bon moment pour les petits et grands problèmes qui surviennent à l'école.

# LES 5 ACTIONS CLES DU PARENT DELEGUE

*fcpé*



4



Il • elle est soutenu • e dans ses initiatives par un réseau national et il • elle peut impulser pétitions, manifestations quand cela est nécessaire.

5

Il • elle organise la solidarité pour favoriser la gratuité de l'éducation.



Nos actions passées

Nos projets pour l'établissement

**Contactez-nous !**



**Parents  
FCPE,  
le pouvoir  
d'agir**



**Adhérez !**

[Http://www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)